

Réseau
Île-de-France
Santé
Environnement

ISEE

Le **Xleme programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie 2019-2024**, révisé au 1^{er} janvier 2022 présente des modalités d'aide concernant le système d'eau potable adoptées par le comité de bassin et le conseil d'administration de l'Agence.
(<http://www.eau-seine-normandie.fr/>)

Dans l'objectif d'assurer l'approvisionnement public en eau potable par une eau de qualité satisfaisante et en quantité suffisante, l'Agence de l'eau incite à réaliser des études globales des systèmes d'eau potable.

Les études aidées :

- **Schéma directeur d'alimentation en eau potable, 80% de subvention**
- **Diagnostic du système d'alimentation en eau 50% de subvention**

Si ce diagnostic est couplé à un PGSSE la subvention est de 80%